

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL
Du lundi 8 décembre 2025

Présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie

Excusé :

FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc.

Absent :

KOCIOLO Guillaume

Secrétaire de séance : FOURNIER Christophe

Affichage convocation : 1^{er} décembre 2025

Quorum atteint.

La séance ordinaire est ouverte à 18h34

Le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 29 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

Délibération 2025-31 Présentation de l'aménagement forestier de Chancia

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet d'aménagement de la Forêt communale de Chancia, présenté par l'Office National des Forêts, et après en avoir délibéré, **APPROUVE** le document d'aménagement de la Forêt communale de Chancia d'une contenance totale de 76,01 ha et ses nouvelles dispositions pour la période de 2026 à 2045.

Délibération 2025-32 Frais de fonctionnement école de Lavancia-Epercy

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la participation de la commune pour la rentrée 2024-2025 pour un montant de 14 494,84 €.

Délibération 2025-33 Décision modificative n°1

Révision des montants :

D 6071 : Compteurs	- 500.00 €
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs	+ 500.00 €

Le conseil municipal **APPROUVE** la décision modificative n° 1.

Délibération 2025-34 Travaux de la station de traitement - changement

Annule et remplace la délibération 2025-24.

Les travaux prévus n'étant pas adaptés, le conseil municipal **APPROUVE** la nouvelle proposition pour un montant de 34 701 € HT soit 41 641,20 € TTC.



Délibération 2025-35 Demande de subventions

le conseil municipal **DÉCIDE DE NE PAS DONNER SUITE** aux demandes suivantes :

- l'AFM-Téléthon
- la subvention exceptionnelle aux Soutien aux action humanitaires du sapeurs-pompiers humanitaires du Groupe de Secours Catastrophe Français - GSCF
- l'école de Musique associative Jura Sud du 28 novembre 2025

Délibération 2025-36 Adhésion au service de médecine préventive du CDG du jura

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DÉCIDE** de ne pas adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Jura ;

Délibération 2025-37 Adhésion à la mission mutualisée RGD du CDG 39 et 54

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE** d'autoriser le maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité et d'autoriser le maire à désigner auprès de la CNIL le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité

Délibération 2025-38 Adhésion à l'agence départementale d'ingénierie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** de ne pas donner suite à l'adhésion de la commune à l'Agence Départementale d'Ingénierie du Jura.

Délibération 2025-39 Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUI de la Petite Montagne

Après cet exposé, le Maire déclare le débat ouvert.

Compte-rendu des échanges : Aucune observation n'a été formulée.

Le conseil Municipal a débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUI de la Petite Montagne.

La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexée le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUI de la Petite Montagne.

La délibération sera transmise en Préfecture et fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

Délibération 2025-40 Révision des statuts de TEC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le projet de statuts de Terre d'Emeraude Communauté modifié tel qu'annexé à la présente délibération.

Délibération 2025-041 Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** d'ouvrir en investissement pour l'année 2026 un quart des crédits de l'année 2025 soit : 55 581 € (soit 25 % de 222 323.91 €).

Fin de séances : 20h40

A Chancia, le 8 décembre 2025

Le secrétaire de séances
Christophe FOURNIER

Le Maire
Robert BONIN

